

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 8695 Groupe : 10

Titre : Problèmes et questions méthodologiques de la recherche.

Session : été 2019

Enseignant : Christophe Lejeune

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours**. Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants (es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située en face su local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

SOC8695
Problèmes et questions méthodologiques de la recherche.
Construire des catégories en recherche qualitative

Session : été 2019

Descripteur

De l'analyse de contenu (conçue dans l'entre-deux-guerre) jusqu'aux développements les plus avancés de l'analyse par théorisation ancrée, la qualité des analyses qualitatives en sciences sociales dépendent largement de la finesse, de la profondeur et de la pertinence de leurs catégories d'analyse. Ce cours propose donc d'approfondir la compréhension de leur construction en combinant pratique (sur le terrain) et réflexion épistémologique (en séminaire).

Le *Manuel d'analyse qualitative* (publié par l'enseignant en 2014) en constitue la trame. Sous la supervision de l'enseignant, les étudiant-e-s réalisent une recherche de terrain. Chaque étape est préparée collectivement ; chaque contact avec le terrain est documenté sur la plateforme informatique d'analyse qualitative conçue par l'enseignant (Cassandra), permettant à l'enseignant d'échanger avec les étudiant-e-s entre les séances. Chaque étage de l'analyse donne également lieu à un atelier lors duquel les participant-e-s échangent à propos des difficultés rencontrées, des solutions apportées, des fondements méthodologiques de leur démarche et des implications épistémologiques de leur parcours.

Ces séances sont l'occasion d'exposés sur l'histoire de la recherche qualitative, en particulier sur les contextes d'élaboration et de fixation des règles de construction de catégories en analyse de contenu, de discours et par théorisation ancrée.

Le cours aborde donc des questions épistémologiques de haut niveau, sans les dissocier de la pratique de la recherche qualitative en sociologie.

Objectifs et contenu du cours

Au terme du cours, la personne ayant participé au cours gagne en maîtrise des règles de la méthode qualitative (au niveau tant pratique que théorique), en autonomie et en assertivité.

Elle sera ainsi capable de :

Savoir

- formuler une question de recherche qualitative,
- définir de manière adéquate les termes propres aux approches qualitatives (par exemple : saturation, neutralité, échantillonnage théorique),
- distinguer les règles de construction des catégories spécifiques à l'analyse de contenu, à l'analyse de discours et à l'analyse par théorisation ancrée.

Savoir-faire

- planifier et mettre en oeuvre une recherche qualitative,
- identifier et discuter les difficultés rencontrées dans une recherche qualitative,
- nourrir un journal de bord.

Savoir-être

- adopter une attitude d'écoute (empathie) lors d'une entrevue de recherche avec un-e informateur-trice,
- être à l'écoute des membres d'une équipe engagée dans un travail de recherche,
- prendre la parole

Formule pédagogique

Prérequis – Le cours ne suppose aucun prérequis. Les participant-e-s peuvent avoir déjà conduit des recherches qualitatives, être en train d'en conduire une ou n'avoir aucune expérience en la matière.

Support de cours – Manuel de cours : Christophe Lejeune, 2014, *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-La-Neuve, De Boeck.

Présentiel – S'agissant d'un séminaire de méthode orienté vers la pratique, la participation active est nécessaire.

Dispositif d'apprentissage – Le cours combine trois volets : des échanges en séminaire (à l'université), des ateliers supervisés (à l'université) et des préparations personnelles (à la maison ou sur le terrain).

Afin de garantir un apprentissage par la pratique, les participant-e-s conduisent une recherche qualitative dans le cadre du cours (problématisation, conduite d'entrevues et/ou d'observations, analyse en équipe et interprétation des résultats). Cette recherche peut être conduite en équipe ou individuellement.

- Recherche personnelle – Le cours peut servir à faire avancer une recherche qualitative personnelle (réalisée dans le cadre d'un mémoire de fin d'études ou d'une thèse de doctorat, par exemple). Dans ce cas, il est impératif que la personne ait accès à son terrain au moment de suivre le séminaire : une partie des entrevues et/ou des observations peut avoir été réalisée mais la collecte doit se poursuivre parallèlement au cours. Il sera impossible d'utiliser des matériaux personnels si l'ensemble de ces matériaux ont intégralement été collectés avant le début du cours. Il est par contre souhaitable (mais pas rigoureusement obligatoire) qu'au moins un premier contact avec le terrain ait eu lieu avant le début du cours. Les participant-e-s dont le terrain ne serait pas (ou pas encore) accessible pendant le cours travailleront en équipe.
- Recherche en équipe – Les participant-e-s qui ne conduisent pas une recherche qualitative personnelle parallèlement au cours seront réparti-e-s en équipe de trois personnes. Les participant-e-s se concerteront entre eux sur le sujet de cette recherche; l'enseignant les aidera à arrêter un sujet intéressant et réaliste.

Chaque semaine est dédiée à une activité constitutive de la recherche qualitative (voir la description des cours).

- L'enseignant présente l'activité à conduire au travers d'un minimum d'exposés théoriques. Ces présentations partent de l'expérience des participant-e-s. Les questions et difficultés soulevées sont débattues en séminaire.
- Chaque activité et/ou chaque contact avec le terrain est préparé en atelier. L'enseignant aide les participant-e-s à identifier les pièges ; il prodigue des conseils et transmet les ficelles du métier.
- La plateforme informatique (Cassandra) facilite la planification des activités (en séance), le suivi des échéances, la coordination des équipes et la répartition des tâches (en et hors séances). Grâce à elle, les participant-e-s bénéficient également des conseils et des clarifications de l'enseignant entre les séances.

La plateforme informatique (Cassandra) permettra à chaque participant-e de :

- bénéficier des retours de l'enseignant sur ses propres analyses, d'avis sur la progression de sa recherche, de commentaires sur la rédaction de ses conclusions;
- disposer d'un outil facilitant l'étiquetage du matériau, la gestion du journal de bord, la conceptualisation, l'articulation et l'intégration (y compris graphique) de ses analyses.

Pour les personnes travaillant en équipe, la plateforme permettra en outre de :

- partager les matériaux empiriques, les notes de terrain, les différents comptes-rendus composant le journal de bord;
- se répartir les tâches, définir des échéances, se coordonner au fur et à mesure que progresse la recherche.

Charge de travail hors du cours – Le travail personnel représente un engagement régulier dont l'envergure (90h) comprend les tâches suivantes :

- Lire l'ensemble du *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer* (120 pages) ;
- Consulter la littérature scientifique ;
- Conduire (au moins) une entrevue (d'un peu plus d'une heure) ;
- Transcrire intégralement une entrevue – conduite par une autre personne, dans le cas d'équipe ;
- Étiqueter une entrevue transcrite par un-e autre participant-e ;
- Consulter la plateforme, réagir aux commentaires, (dans le cas des équipes) s'y coordonner et s'y entraider (en moyenne, environ 20 minutes par jour).

Évaluation

Chaque participant-e conduit une recherche qualitative (individuellement ou en équipe), expose son état d'avancement à chaque séance et présente oralement ses résultats à la fin du cours. L'évaluation repose sur la régularité du travail, le respect des consignes, l'usage rigoureux de la terminologie adéquate, la participation aux discussions, la clarté et la concision des retours d'expérience et de l'exposé final.

Structure et pondération de l'évaluation

Conclusions	D'une longueur de trois pages (2000 mots), le texte des conclusions devra : <ul style="list-style-type: none">• rendre compte adéquatement du vécu des acteurs,• contextualiser les différentes expériences sans les généraliser ni les lisser,• s'appuyer sur des comptes-rendus intermédiaires (ancrages),• être dépourvu de quantification (même implicite),• proposer une conceptualisation sociologique précise, spécifique et originale,• être bien structuré, formulé dans une langue claire et une orthographe impeccable.	50% (collective si en équipe)
Contributions au journal de bord	Régularité, pertinence, apport (constructif)	25% (individuelle)
Interventions en séances	Pertinence, clarté, maîtrise de la terminologie qualitative, écoute	25% (individuelle)

En particulier, le respect des éléments suivants conditionne la réussite.

- La présence et la participation active aux différentes séances ;
- La préparation de chaque séance ;
- La régularité de la tenue du journal de bord (sur la plateforme informatique du séminaire).

Précisions au sujet de l'entente d'évaluation à l'uqam

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

Description des cours

Semaine

29/4-4/5

- À domicile : lire l'introduction et les chapitres 1 et 2 du *Manuel d'analyse qualitative*
- En séminaire : approches qualitatives et analyse par théorisation ancrée
- En atelier : problématiser une question de recherche qualitative
- En atelier : micro-analyser

6-11 mai

- Sur le terrain, explorer, prendre contact
- En séminaire : collecter des matériaux qualitatifs
- En atelier : préparer la conduite d'entrevues

13-18 mai

- À domicile : le chapitre 3 du *Manuel d'analyse qualitative*
- Sur le terrain : s'immerger, observer et s'entretenir
- En séminaire : conceptualiser
- En atelier : étiqueter les matériaux collectés par les participant-e-s

20-25 mai

- À domicile : le chapitre 4 du *Manuel d'analyse qualitative*
- Sur le terrain, conduire, transcrire ou étiqueter une entrevue
- En séminaire : articuler les premières conceptualisations ;
- En atelier : dresser une table de propriétés

27/5-1/6

- À domicile : le chapitre 5 du *Manuel d'analyse qualitative*
- En atelier : tracer des schématisations
- En atelier : préparer une restitution

3-8 juin

- En atelier : rédiger une présentation méthodologique

10/6-15 juin

- En atelier : rédiger des conclusions
- En séminaire : présenter ses conclusions

Bibliographie

Glaser, Barney G. & Strauss, Anselm L., 2010, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin.

Lejeune, Christophe, 2014, *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-La-Neuve, De Boeck.

Lejeune, Christophe, 2017, « Analyser les contenus, les discours ou les vécus ? À chaque méthode ses logiciels ! » In Santiago-Delefosse, M. & del Rio Carral, M., (ed.) : *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*. Malakoff : Dunod, pages 203–224. Disponible via <http://hdl.handle.net/2268/206219>

Luckerhoff, Jason & Guillemette, François (sous la direction de), 2012, *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

Paillé, Pierre, 1994, « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, n°23, pages 147–181.

Paillé, Pierre et Mucchielli, 2016, Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris:Armand Colin.

Strauss, Anselm L. et Corbin, Juliet, 2004, *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Fribourg : Academic Press Fribourg.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131